



Délibération du Conseil Municipal

En exercice : 17
Présents : 10
Excusés : 3
Absents : 4

Date de la convocation :
09/12/2025

Président de séance :
Pierre LEONARD

Secrétaire de séance :
Bernard PIERRE

Le mardi 16 décembre 2025, le Conseil Municipal de la COMMUNE DE MONTMEDY s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du conseil municipal.

Membres présents :

Dominique AARNINK-GEMINEL, Evelyne BON, Eric DUMONT, Sylvie LAUNOIS, Bernadette LEBRET, Yves LECRIQUE, Pierre LEONARD, Michel LEROY, Jérôme MATHIEU, Bernard PIERRE

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Aurore CORVISY, Yannick ADNET (retardé), Claude LEONARD (retardé)

Membres Absents :

Carole BIGOT, Mélanie FOURRE, Laurent KIPS, Virginie PALMIERI

Objet de la délibération :

2025-78 : Avenant à la convention de mise à disposition d'un personnel communal à l'Office du Tourisme pour 2025

Le présent avenant a pour objet de prolonger d'un an la convention établie entre la Communauté de Communes du Pays de Montmédy via son Office du Tourisme et la Mairie de Montmédy dans le cadre de la politique de développement touristique du territoire.

Il reprend les mêmes modalités de mise à disposition partielle préexistantes dans la convention établie à l'issue de la délibération 2023-65 (poste porté par la Commune à 80% et par la Communauté de Communes à 20%) pour la période correspondant à l'année civile 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir voté à l'unanimité :

VALIDE le projet d'avenant présenté

AUTORISE le Maire à signer cet avenant

CHARGE le Maire d'accomplir toutes formalités en vue de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire

après transmission à la sous-préfecture de
VERDUN le 18/12/2025

et publication ou notification le 18/12/2025

MONTMEDY, le 18/12/2025

LE MAIRE,

Pierre LEONARD

Pour extrait certifié conforme,

MONTMEDY, le 18/12/2025

LE MAIRE,

Pierre LEONARD